

comme maître de cérémonies fonctionnait son troisième fils, Frère Joseph Goebels, de l'Ordre des Bénédictins, établi à Spencer County sous le vocable de Saint Meinard.

Le jubilaire a 70 ans et est encore fort et vigoureux. Après avoir été marié pendant 12 ans, il perdit sa femme et entra dans la carrière ecclésiastique.

Une de ses filles est Sœur de Notre-Dame à Reading, dans l'Ohio.

*A imiter.*—Nous extrayons de la *Patrie*, les lignes qui suivent. Qu'on les lise avec attention. Elles contiennent un enseignement utile et profitable.

C'est un exemple à imiter.

Dans le printemps de 1803, dit notre confrère, un gamin de douze ans portant dans un mouchoir rouge toute sa fortune composée d'une couple de chemises, et deux mouchoirs, de deux paires de chaussettes et d'une paire de bottes françaises, descendait la Côte des Neiges. Il était exténué pour une longue marche sur des routes mal entretenues. Lorsqu'il fut rendu au pied de la côte près de la rue Sherbrooke, il s'arrêta et s'assit sur une grosse pierre. L'enfant ôta ses gros souliers de "beu" et se chaussa avec ses bottes françaises. Il mit ses vieux souliers dans le mouchoir qui renfermait toute sa garde robe. Il regarda pendant quelques minutes la ville de Montréal où il s'était décidé de chercher fortune. L'enfant était bien fatigué, car il venait de faire à pied le trajet entre St-Eustache et Montréal. Quelques jours auparavant un des plus riches négociants de Montréal était venu faire une "partie de sucre" à St-Eustache. Le marchand avait demandé à un de ses amis du village s'il ne pouvait pas lui trouver un jeune homme honnête et laborieux, pour l'engager comme messager dans son magasin. Celui à qui il s'adressait était le parrain de l'enfant en question, et il recommanda chaudement son filleul.

Il fut alors entendu que Joseph (c'était le nom de l'enfant) aurait la place et qu'il serait envoyé à Montréal la semaine suivante. Il fallut ces huit jours au petit "habitant" pour se monter une garde robe convenable pour ses nouvelles occupations. Joseph, après s'être reposé quelques instants, reprit sa marche. Il passa par la rue de la Montagne, s'engagea dans la rue St-Joseph et se rendit à un magasin de la rue St-Paul, près de la rue St-Jean Baptiste. Ce magasin était celui de M. Robertson, importateur considérable. Joseph entra en fonctions immédiatement. C'était lui qui balayait le magasin, allumait et entretenait les feux, faisait les commissions et se rendait généralement utile dans la maison. Son patron ne tarda pas à découvrir chez l'enfant une intelligence extraordinaire. Il était laborieux, et il montrait déjà une aptitude merveilleuse pour les affaires.

L'éducation de Joseph était presque nulle, ses connaissances étant bornées à l'alphabet. Au lieu de s'amuser avec ses compagnons et de contracter des habitudes de dissipation, il donnait à l'étude le temps dont il pouvait disposer après ses heures de travail. Il fréquentait assidument les écoles du soir où il puisait les connaissances nécessaires à un jeune homme qui cherche fortune dans le commerce.

À l'âge de quinze ans, Joseph qui possédait la confiance de son patron fut nommé commis. En cette qualité il fit preuve d'un talent et d'un tact extraor-

dinaires comme vendeur. Tous les ans son traitement était augmenté. À vingt ans il devonait le tonneur de livres de l'établissement. Plus tard c'était lui qui faisait les achats en Europe.

Un jour, la maison Robertson eut des embarras financiers. Les créanciers d'Angleterre et d'Ecosse entrèrent en arrangement avec M. Robertson à condition qu'il prit deux associés. Parmi ces associés était Joseph dont le génie mercantile faisait déjà l'admiration de tous les négociants de Montréal.

Joseph se rendait ensuite en Angleterre et payait intégralement tous les créanciers. Cet acte d'honnêteté valut à Joseph un éclatant témoignage d'estime de la part des fournisseurs de sa maison. On lui offrit en Angleterre un banquet et un splendide service à thé en argent massif. Depuis ce jour le crédit de la maison canadienne n'eut plus de limites et ses affaires grandirent tous les ans dans des proportions colossales. Joseph mourut en 1847 laissant à ses enfants une fortune £300,000. Le héros de cette histoire était l'honorable Joseph Masson, père de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur actuel de la province de Québec. La maison qu'il a établie sur des bases si solides est aujourd'hui la maison Thibaudan & Frères ayant trois succursales : à Montréal, à Québec et à Londres.

*Réunion annuelle de la société d'industrie laitière de la province de Québec, tenue à Saint-Hyacinthe.*—Cette réunion se tient à l'heure qu'il est à Saint-Hyacinthe. Hier soir, le 11, il y a eu assemblée préliminaire du bureau de direction.

Ce matin, le 12, a eu lieu à 11 heures la première séance générale de l'assemblée. Il y a une assistance d'environ deux cents fabricants de beurre et de fromage, venus de tous les coins de la province. Parmi les assistants on remarque plusieurs membres du clergé, savoir : les révérends MM. T. Montminy, curé de Saint-Agapit de Beauport; D. Guérin, curé de Saint-Justin; Béliveau curé de Sainte-Ursule; Cloutier, procureur du collège de Saint-Hyacinthe; Labonté, procureur du collège de Sainte-Thérèse. On remarquait M. S. Lesage, député ministre d'agriculture; E. A. Barnard, directeur d'agriculture; J. C. Chapais, rédacteur du *Journal d'Agriculture*; S. M. Barré, G. Lynch, M. Casavant, député du comté de Bagot, et plusieurs représentants de la presse.

La séance s'ouvre sous la présidence de l'honorable Boucher de la Bruère, et l'on procède à la nomination d'un comité pour examiner certains appareils employés à la fabrication du beurre et du fromage et exposés devant l'assemblée. Un autre comité est nommé pour l'audition des comptes, et après quelques affaires de routine, la séance s'ajourne de midi à une heure.

Vers une heure et demie s'ouvre la seconde séance. M. Chapais, du *Journal d'Agriculture*, est appelé à prendre la parole. Il communique à l'assemblée certaines observations qu'il a faites au cours d'une inspection des sociétés d'agriculture dont il a été chargé par le département d'agriculture. Il commence par décrire le changement à vue qu'il constate dans toutes les régions où s'implante l'industrie laitière et où l'on crée des établissements pour la fabrication du beurre et du fromage. Il mentionne aussi les obstacles qui empêchent le succès dans certaines localités. Deux de ces obstacles sont l'un, le manque de capacité d'un bon nombre de fabricants, l'autre les faux états de comptes fournis par certains fabricants, peu scrupuleux pour faire croire qu'ils font des merveilles.

M. Chapais dit aussi que dans les comtés très étendus où il y a des localités éloignées des grands centres, il faut recourir à l'esprit d'association et fonder des centres agricoles pour promouvoir les intérêts de l'industrie laitière.

Après l'entretien de M. Chapais, il s'est élevé une longue discussion pour savoir ce qu'il y a de plus profitable, soit des fromageries, soit des beurrieres, soit des deux combinées. À la suite de cette discussion, M. Saul Côté, fabricant de beurre, donne à cette assemblée une conférence sur la fabrication du beurre, et sur l'établissement et le fonctionnement d'une beurrierie à Saint-Sébastien d'Aylmer. Il entre dans des détails très intéressants sur les difficultés à vaincre dans l'établissement